



DECISION N°

269

D/MINEFOP/CAB du

Portant nomination de responsables à l'Observatoire National de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle.

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,

- Vu la constitution du 02 juin 1972 et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
- Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Vu le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°77/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
- Vu l'arrêté n°007/PM du 13 février 2002 portant création d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Vu l'arrêté N°109/PM du 22 septembre 2016 portant réorganisation de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
- Vu les résolutions de la session du Comité de Pilotage de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du 27 avril 2018 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés aux postes ci-après au Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) :

SECTION DES ETUDES ET DES RECHERCHES

Chef de Section : Madame YANDO, née DONFACK TSAMO Lydie (Mle 729 336-T), poste créé ;

SECTION DE LA COOPERATION, DE LA DOCUMENTATION ET DE LA DIFFUSION

Chef de Section : Monsieur OUMAROU Pierre Amour (Mle 674 29818), poste créé ;

SECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Chef de Section : Monsieur EBONGO Arisber Trésor (Mle 685 254-Z), poste créé.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée puis, publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 15 NOV 2018

AMPLIATIONS :

- MINEFOP/SG
- MINEFOP/SG/DAG
- MINFI/CFC-MINEFOP
- INTERESSES
- CHRONO/ARCHIVES



Lichanie Perret